

1. Définition d'un athlète identifié des niveaux EXCELLENCE, ÉLITE ou RELÈVE

Les critères d'identification des athlètes sont déterminés par Volleyball Québec selon les normes du Programme de Soutien au Développement de l'Excellence (PSDE) du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur (MEES).

Les fondements sur lesquels Volleyball Québec se base sont :

- Les meilleurs s'entraînent avec les meilleurs
- Encadrement professionnel tendant vers 10 mois/année.

EXCELLENCE Les athlètes féminins et masculins récipiendaires d'un brevet de Sport Canada sont identifiés de niveau EXCELLENCE au Québec.

ÉLITE Le nombre d'athlètes élite reconnus par discipline est établi par le MEES. Le volleyball en compte 16 par sexe. Les athlètes identifiés de niveau « élite » sont généralement ceux qui sont susceptibles de rejoindre l'équipe canadienne de 1er ou de 2e niveau (et dans certains cas, les rangs professionnels). Il s'agit principalement des athlètes membres de **l'équipe du Québec de sélection** du meilleur niveau de championnat canadien existant (Coupe Canada ou Jeux du Canada).

RELÈVE Le nombre d'athlètes relève reconnus par discipline est établi par le MEES. Le volleyball en compte 12 par sexe. Il s'agit des athlètes membres de l'équipe du Québec pour le niveau de performance inférieur à celui des athlètes identifiés « élite ». Il s'agit principalement des athlètes membres de **l'équipe du Québec de sélection** relève permanente (Académie Volleyball Québec) du deuxième meilleur niveau de compétition identifié par la fédération, soit une compétition de fin d'année aux États-Unis appropriée au groupe d'âge de l'Académie (16-17 ans).

2. Admissibilité

Pour être admissible* à une identification d'un an de niveau ÉLITE ou RELÈVE :

ÉLITE L'athlète, à la saison suivant la sélection, doit être engagé dans l'un de ces programmes : collégial de division 1, universitaire de division 1, centre d'entraînement provincial de Volleyball Québec (l'Académie Volleyball Québec) ou dans un centre d'entraînement à temps plein (CETP) de Volleyball Canada.

RELÈVE L'athlète, à la saison suivant la sélection, doit être engagé dans le centre d'entraînement provincial de Volleyball Québec (l'Académie Volleyball Québec) ou dans un programme collégial de division 1.

*Cette section traite de l'admissibilité à une identification. L'attribution d'identification est abordée dans les sections 3, 4 et 5 ci-dessous.



3. Sélection provinciale :

ÉQUIPE ÉLITE 18 ANS

Tous les athlètes admissibles peuvent s'inscrire au camp de sélection pour l'équipe élite 18 ans, cependant pour des raisons logistiques, Volleyball Québec se réserve le droit d'inviter les 40 meilleurs potentiels par sexe selon l'évaluation des entraîneurs-chefs/conseillers techniques au courant de la saison collégiale et scolaire. Au camp de sélection élite, les athlètes invités participeront à un ensemble de tests anthropométriques et physiques ainsi qu'à des entraînements menant à une sélection finale (voir les critères détaillés à l'annexe).

L'équipe élite 18 ans est celle qui se rend à la Coupe Canada ou aux Jeux du Canada le cas échéant. La procédure, si toutefois un athlète ne peut prendre part à la sélection du mois de mai en cas de blessure ou autre force majeure, est présentée en annexe. Volleyball Québec se réserve le droit de sélectionner plus d'athlètes que requis dans le devis des Jeux du Canada lors de la sélection du mois de mai et d'établir un processus de sélection finale pour les athlètes qui prendront part à la compétition.

ACADÉMIE VOLLEYBALL QUÉBEC

Tous les athlètes admissibles peuvent s'inscrire au processus de sélection longitudinale qui peut inclure des camps d'orientations/sélections, des évaluations en situation de match, des tests anthropométriques et physiques ainsi que des entraînements menant à une sélection finale (voir critères détaillés à l'annexe).

4. Procédure d'identification de niveau ÉLITE et RELÈVE

Les places d'identification des niveaux ÉLITE et RELÈVE seront attribuées selon les priorités 1 à 4.

Une priorité ne sera étudiée que s'il reste encore des places à pourvoir à la suite des attributions faites dans la priorité précédente.

Priorité 1 : Seront identifiés élite les 4 meilleurs athlètes par sexe selon les sélections senior et junior de l'équipe nationale et par rapport à leur potentiel de faire éventuellement partie de l'équipe nationale senior selon l'entraîneur-chef conseiller technique de Volleyball Québec en collaboration avec l'entraîneur de l'équipe nationale.

Priorité 2 : Seront identifiés élite les 12 meilleurs athlètes par sexe de 18 ans et moins lors de la sélection provinciale en mai.

Priorité 3 : Seront identifiés relève, les 12 meilleurs athlètes par sexe de 17 ans et moins s'engageant dans le centre d'entraînement provincial de Volleyball Québec (l'Académie Volleyball Québec).

Priorité 4 : Seront ensuite identifiés relève, les meilleurs athlètes suivants les 12 athlètes identifiés à la priorité 2.



Volleyball Québec
4545 avenue Pierre-De Coubertin
Montréal Québec H1V 0B2
Tél. : 514 252-3065 Téléc. : 514 252-3176
www.volleyball.qc.ca info@volleyball.qc.ca

Âge minimum et maximum

	ÉLITE	RELÈVE
Âge minimum	16 ans	16 ans
Âge maximum	n/a	21 ans

5. Obligation de l'athlète identifié

L'athlète s'engage à poursuivre une démarche d'**EXCELLENCE** en entraînement et en compétition, c'est-à-dire :

- Obligation de se montrer disponible pour toutes les sélections de Volleyball Canada auxquelles l'athlète de 19 ans et plus serait admissible à participer ;
- Obligation de prendre part à un plan d'encadrement de 10 mois par année, c'est-à-dire en complétant sa saison scolaire par un engagement au CETP de Volleyball Canada, le programme jeunesse de Volleyball Canada, l'équipe du Québec élite 18 ans, l'Académie Volleyball Québec ou le programme d'intégration au volleyball de plage avec le Centre régional d'excellence en volleyball de plage ;
- Obligation d'assiduité aux entraînements, camps d'entraînement et compétitions prévues aux calendriers faisant partie de son plan annuel ;
- Obligation de participer au plan d'accompagnement/suivi annuel de Volleyball Québec (qui peut comprendre évaluation posturale, préparation physique personnalisée, nutrition, etc.).
- Obligation de signer et respecter le contrat d'engagement de l'équipe du Québec.
- Dans le cas d'une blessure, l'athlète qui suit l'équipe, participe aux réunions d'équipe, au travail théorique et à de la réadaptation/entraînement dans la mesure du possible selon sa condition, conservera son identification.



Volleyball Québec
4545 avenue Pierre-De Coubertin
Montréal Québec H1V 0B2
Tél. : 514 252-3065 Téléc. : 514 252-3176
www.volleyball.qc.ca info@volleyball.qc.ca

ANNEXE

Critères de sélection athlètes élite et relève



Volleyball Québec
4545 avenue Pierre-De Coubertin
Montréal Québec H1V 0B2
Tél. : 514 252-3065 Téléc. : 514 252-3176
www.volleyball.qc.ca info@volleyball.qc.ca

Critères de sélection 2019 pour élite et relève

GÉNÉRAL – Une sélection dans les deux programmes est orientée vers l'obtention des meilleurs athlètes susceptibles de passer au niveau suivant.

CRITÈRES RELÈVE ET ÉLITE

Physique (60%)

- La taille et la hauteur de saut sont des facteurs importants.

Technique/tactique (30%)

- Le niveau des acquis techniques et tactiques est aussi un critère important.

Engagement/Attitude (10%)

- Ouvert et prêt à s'entraîner selon les principes de qualité.

Description détaillée des critères :

Physique : Grandeur, portée, hauteur à l'attaque, hauteur au bloc, stabilité, vitesse, agilité, coordination, force et puissance.

Technique : Évaluation des 6 savoir-faire moteurs de base à observer : posture, positionnement, jeu de pieds, exécution du mouvement, précision, fluidité.

Tactique : Stratégies utilisées, adaptation, communication, prise de décision, gestion du match.

Engagement/Attitude : Ouvert et prêt à s'entraîner selon les principes de qualité. Prêt à mettre les efforts, la discipline nécessaire. Être proactif. Éthique de travail.

Viser le plaisir de progresser, apprécier le cheminement ! Capacité à voir les bienfaits du processus à moyen et long terme.



Volleyball Québec
4545 avenue Pierre-De Coubertin
Montréal Québec H1V 0B2
Tél. : 514 252-3065 Téléc. : 514 252-3176
www.volleyball.qc.ca info@volleyball.qc.ca

VOLLEYBALL QUÉBEC

POLITIQUE DE SÉLECTION DES PROGRAMMES D'EXCELLENCE

Mise à jour : avril 2019

PHILOSOPHIE

Les athlètes sélectionnés au sein du programme relève doivent répondre à un potentiel certain d'atteindre les niveaux supérieurs. Ce potentiel est fortement associé aux qualités anthropométriques et physiques. Ils devront également démontrer une certaine maîtrise des SFM de base en volleyball.

Les athlètes sélectionnés au sein du programme élite répondent à des éléments de potentiel qui respectent les qualités anthropométriques, physiques et technico-tactiques du volleyeur. Ces athlètes ont déjà démontré leur désir de recherche de l'excellence dans les années antérieures.

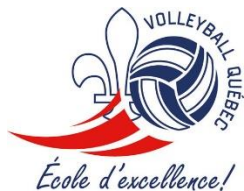
COMPOSITION DES ÉQUIPES ÉLITE ET RELÈVE

Volleyball Québec et son comité d'excellence détermineront, lors d'une réunion précédant la sélection, le nombre d'athlètes qui seront sélectionnés dans chacun des programmes.

L'année des Jeux du Canada, un athlète pourra participer aux épreuves de sélection du volleyball et du volleyball de plage, mais ne pourra participer aux Jeux que dans une discipline.

Un athlète ne pouvant participer activement à une sélection et qui veut maintenir sa candidature devra remettre au comité de sélection les résultats des derniers tests physiques effectués par son club. Si l'athlète a déjà participé à une sélection, le classement obtenu lors de cette sélection sera pris en compte par le comité de sélection. Si l'athlète a déjà participé à un camp d'entraînement élite ou relève, l'évaluation faite lors de ce camp sera prise en compte par le comité de sélection. De plus, des recommandations pourraient être faites par l'entraîneur-chef/conseiller technique au sujet d'un joueur blessé ou non apte à participer à la sélection pour autre force majeure selon son évaluation de cet athlète lors de la saison. Le comité pourra alors évaluer à quel rang se situe cet athlète dans le classement global des athlètes présents à la sélection.

Le comité de sélection, mené par l'entraîneur-chef/conseiller technique permanent de Volleyball Québec est responsable de choisir tous les athlètes de l'équipe élite 18 ans. Le groupe d'entraîneurs du programme en cause est cependant invité à émettre des opinions sur les athlètes potentiels.



Volleyball Québec
4545 avenue Pierre-De Coubertin
Montréal Québec H1V 0B2
Tél. : 514 252-3065 Téléc. : 514 252-3176
www.volleyball.qc.ca info@volleyball.qc.ca

L'inscription au camp de sélection sera ouverte, cependant la participation au camp se fera sur invitation. Une liste préalable d'au maximum 40 athlètes sera produite, cette dernière sera établie en regard des qualités physiques et anthropométriques des athlètes inscrits, mais également en regard des besoins spécifiques identifiés par l'entraîneur-chef /conseiller technique.

Dans le cadre d'une divergence d'opinions entre les membres du comité, l'entraîneur-chef/conseiller technique aura la responsabilité de régler l'impasse.

Pour la sélection de l'équipe élite 18 ans et moins, la sélection finale sera annoncée au plus tard le mercredi suivant la sélection. Tous les athlètes ayant pris part au camp de sélection recevront une communication leur annonçant s'ils ont été sélectionnés ou non, il y aura également un communiqué sur le site de Volleyball Québec annonçant la liste des athlètes ayant été sélectionnés.

La sélection longitudinale pour l'Académie Volleyball Québec (basée sur les grilles présentées à la fin de cette annexe) peut aussi inclure des camps d'orientation/sélection, de l'observation en match, des tests anthropométriques et physiques ainsi que des entraînements menant à une sélection finale. Cette sélection longitudinale est menée par l'entraîneur-chef/conseiller technique respectivement des volets masculin et féminin de Volleyball Québec.

ORGANISATION DU CAMP DE SÉLECTION PROVINCIALE

Dans le cadre de la sélection de l'équipe élite 18 ans et moins, l'entraîneur-chef/conseiller technique avec l'aide de ses adjoints est responsable d'élaborer le contenu et de gérer le déroulement des entraînements de la sélection.

COMPOSITION DES COMITÉS DE SÉLECTION

L'entraîneur-chef/conseiller technique est mandaté pour nommer les membres du comité de sélection pour l'équipe élite 18 ans et moins.

RESPONSABILITÉS ÉTHIQUES DU COMITÉ DE SÉLECTION

Le comité de sélection dans son ensemble est le représentant du comité d'excellence en volleyball et de Volleyball Québec.

Il est important que les membres des comités de sélection démontrent en tout temps une attitude respectueuse envers les participants, leur entraîneur et leur club respectif.



Volleyball Québec
4545 avenue Pierre-De Coubertin
Montréal Québec H1V 0B2
Tél. : 514 252-3065 Téléc. : 514 252-3176
www.volleyball.qc.ca info@volleyball.qc.ca

Un membre d'un comité doit avoir une tenue vestimentaire neutre et ne pas afficher les couleurs d'un club ou d'une équipe qui évolue dans les circuits québécois.

Un membre d'un comité ne peut tenir des propos déplacés à propos des athlètes, que ce soit lors des réunions du comité de sélection ou à l'extérieur de celles-ci. Un tel manquement éthique pourrait entraîner l'expulsion du membre par le responsable du comité.

Volleyball Québec s'assurera que chacun des membres du comité de sélection recevra les informations en regard :

- Critères de sélections des athlètes
- Orientation de la sélection
- Rôle et responsabilités des membres du comité de sélection
- Attentes de Volleyball Québec envers les membres du comité de sélection



Volleyball Québec
4545 avenue Pierre-De Coubertin
Montréal Québec H1V 0B2
Tél. : 514 252-3065 Téléc. : 514 252-3176
www.volleyball.qc.ca info@volleyball.qc.ca

Grilles de critères pour l'Académie Volleyball Québec (en construction)